

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

Avis à manifestation d'intérêt n°PI-001/MFB/CGMP-2018

« Recrutement d'une société, spécialisée en audit/ conseil, dans le secteur forestier pour la réalisation d'un audit et d'une certification des recettes douanières d'exportation forestière entre 2015 et 2017. »

Le Ministère des Finances et du Budget lance un avis à manifestation d'intérêt à l'intention des sociétés dotées des qualifications recherchées en audit/conseil, de réputation internationale, et disposées de références solides dans le secteur forestier, qui désirent participer à la pré-qualification des opérations sous indiquées. Ceci, pour améliorer la prédictibilité et le niveau des recettes fiscales et douanières d'exportation forestière dans le budget de l'Etat.

I- OBJET DE LA SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des sociétés spécialisées en audit/ conseil, dans le secteur forestier, devant participer à l'appel d'offre pour la réalisation d'un audit des recettes douanières d'exportation forestière entre 2015 et 2017, qui sera lancé par le ministère des finances, pour le compte de l'exercice 2018.

II- RESULTATS ESCOMPTEES

Le principal résultat attendu est de proposer des rapports d'audit et des recommandations.

III- CRITERES DE QUALIFICATION

- 1- être une société spécialisée en audit/ conseil, dans le secteur forestier ;
- 2- justifier la capacité de réaliser cet audit ;
- 3- avoir des capacités administratives et financières ; notamment :
 - présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point IV.1 ci-dessous ;
 - disposer d'une expérience avérée dans le domaine objet des présentes prestations ;
 - disposer ou s'engager à recruter le personnel et à acquérir le matériel compatible avec des prestations à réaliser ;
 - présenter une capacité financière devant couvrir les couts des prestations à réaliser.

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes, en français.

1-volume1 (dossier administratif)

Le volume1 comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon le cas), datée au moins trois (3) mois :

- a) Une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) Les copies conformes certifiées par le service émetteur, des patentes en cours de validité ;
- c) Des originaux des attestations de non- faillite délivrées par le greffe du tribunal de première instance du domicile du candidat ;
- d) Des originaux des attestations de non-exclusion des marchés publics délivrées par l'autorité de régulation des marchés publics.

2- Volume (dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre pour chacune des parties :

2.1- l'organigramme compte.

Il pourra être présenté sous forme d'un schéma accompagné éventuellement d'une note explicative.

2.2- la liste du personnel.

Elle indiquera :

- Le responsable ;
- Le personnel technique (experts) ;
- Le personnel d'appui (technicien).

Le candidat fournira pour chaque personnel les pièces suivantes datées de moins de trois (3) mois : CV daté et signé par le concerné.

La liste indicative des experts clés jugés nécessaires pour la réalisation des prestations se présente comme suit :

EXPERTS	Nombre	Poste	Nombre d'années d'expérience minimum
Ingénieur Forestier	01	Chef de mission	10 ans
Expert Douanier	01	Chef de mission adjoint	5 ans
Expert-comptable	01		5 ans
Comptable	02		3 ans

V- CRITERES D'EVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE

1- Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif non conforme ;
- b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

c) Note technique inférieure à 70.

2- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après.

N°	Critères	Points
1	Prestation similaires	20
2	Personnel	60
3	Moyens techniques et matériels	15
4	Présentation	05

VI- DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers des candidatures comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français, en quatre (4) exemplaires dont un original et trois (3) copies, devront être transmis sous plis fermés contre récépissé, au plus tard **le 20 juin 2018 à 13 heures précises** à l'adresse suivante :

Cellule de gestion des marchés publics du Ministère des Finances et du Budget, premier étage de la direction de la solde, porte n°1.

Avec la mention :

« Avis de sollicitation d'intérêt n°PI-001/MFB/CGMP-2018 sur la réalisation d'un audit des recettes douanières d'exportation forestière entre 2015 et 2017. »

VII- PUBLICATION DES RESULTATS

L'insertion dans le dossier d'appel d'offres restreint de la liste des candidats pré-qualifiés tient lieu de publication des résultats du présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt.

Fait à Brazzaville, le **04 JUIN 2018**

La Personne Responsable des Marchés Publics

Jean Marie MONTSAGNA

